

PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION PAR LE PRÉFET

Bonsoir à tous,

J'aimerais vous rappeler, avant la présentation du budget, que :

- depuis maintenant 3 ans, la MRC a mis sur pied un comité de suivi budgétaire qui s'est réuni 6 fois encore cette année;
- les membres de ce comité sont : M. Serge Péloquin, préfet suppléant, MM. les conseillers régionaux Olivar Gravel, Louis R Joyal et Denis Marion, ainsi que moi-même en tant que préfet;
- l'objectif de ce comité est de préparer les prévisions budgétaires et d'assurer le suivi du budget en cours en étroite collaboration avec les membres de la direction affectés à ce dossier, soit : Patrick Delisle, directeur général adjoint, et Josée Bergeron, directrice des ressources financières et matérielles.

Cette procédure fait en sorte que, dès le début, les élus désignés présentent à l'équipe les paramètres à respecter. En étant impliqués dans le processus dès le commencement, nous sommes ainsi en mesure de mieux expliquer, par la suite, à nos confrères et consœurs les divers volets et composantes du budget proposé.

Encore cette année, nous avons travaillé pour adopter un budget dont les hausses sont limitées au maximum tout en nous permettant d'assurer le suivi des divers mandats que nous avons en tant qu'instance régionale.

Je cède donc la parole à M^{me} Josée Bergeron, directrice des ressources financières et matérielles, qui fera la présentation des éléments du budget 2017 ainsi que des principaux mandats prévus pour la prochaine année.

--- Présentation du montage vidéo détaillant le budget et les principaux mandats de la MRC---

DEUXIÈME PARTIE : RÉSUMÉ DU BUDGET

Merci Josée pour l'ensemble des informations présentées. J'en profite pour vous rappeler que l'adoption du budget demeure toujours une excellente occasion pour présenter les principaux dossiers sous la responsabilité de la MRC.

Comme vous avez pu le constater, les prévisions budgétaires 2017 sont porteuses de bonnes nouvelles :

- les citoyens paieront moins qu'en 2016 pour les dossiers régionaux;
- la part des contribuables de la MRC diminue une fois encore.

Depuis plusieurs années, le Conseil et la direction de la MRC cherchent, en effet, à rationaliser les dépenses au maximum et à diversifier les revenus pour éviter qu'ils proviennent uniquement des taxes. La gestion de ce budget impliquera encore une fois un contrôle rigoureux des dépenses tout en favorisant et en appuyant le développement de la région. Avec ce budget, les membres du Conseil seront donc actifs dans les domaines du développement économique, social, sans oublier le volet environnemental qu'on peut associer majoritairement à une approche durable de la gestion des matières résiduelles.

Nous avons pu diversifier les sources de revenus, compte tenu entre autres de :

- la présence du Parc éolien et sa mise en service prochaine (qui permettra le remboursement du règlement d'emprunt lié à ce projet);
- l'effort collectif des gens qui contribuent à la collecte sélective et à l'amélioration du tri des matières résiduelles (subventions calculées en fonction de la performance observée dans la région);
- la vente de services à certains organismes (soutien informatique, communications et entretien des cours d'eau).

Il faut aussi souligner que 2017 marque un tournant important à plusieurs facettes :

- instauration de la collecte des matières putrescibles;
- mise en œuvre du plan de communication multigénérationnel s'y rattachant;
- remboursement complet de la dette de l'asphaltage de la piste cyclable;
- hausse de notre ~~du~~ Fonds de roulement qui permet d'affecter des dépenses d'opération en évitant le recours à une marge de crédit et des frais d'intérêt s'y rattachant;
- réalisation d'activités ou de projets grâce à une affectation d'une partie des sommes reçues de Parc éolien en remboursement de certaines dépenses (dépenses initialement engagées par la MRC (2008-2011) avant la création de la Société en commandite);
- mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole de la MRC.

Voici maintenant des données plus détaillées :

- La richesse foncière uniformisée (RFU) a franchi cette année le cap des 5 milliards de dollars;
- Le coût unitaire des matières résiduelles connaît une baisse importante compte tenu :
 - de l'affectation, sur une période de 5 ans, de certains surplus découlant des opérations des dernières années et des confirmations reçues en 2016 de certains coûts tels que :
 - l'achat de bacs bruns pour la collecte des matières putrescibles;
 - la construction de l'écocentre;
 - le règlement du dossier de SDD en janvier 2016;

- des prix obtenus pour le nouveau contrat de collectes;
- de l'historique des redevances annuelles à l'élimination et des compensations à la collecte sélective qui a aussi contribué à la réduction du coût unitaire des matières résiduelles (permet de mieux estimer la valeur des montants à recevoir et leur fréquence);
- ce nouveau coût unitaire contribue largement à la réduction globale de la quote-part des municipalités de la MRC.

Une note d'histoire - Le 14 décembre prochain marquera le 35^e anniversaire de la MRC. Rappelons que les MRC regroupent les municipalités d'une même région d'appartenance. Ces régions avaient officiellement été reconnues ainsi par le gouvernement québécois suite aux consultations menées quelque temps auparavant. En tant que MRC nous avons, tous ensemble :

- le devoir de travailler à assurer les responsabilités qui nous sont dévolues par le gouvernement ou encore celles pour lesquelles nous avons volontairement déclaré notre compétence;
- le devoir de favoriser l'aménagement et le développement de notre territoire en fonction des diverses caractéristiques et objectifs pour le bénéfice de la population.

Il faut se rappeler que la création des MRC découle de l'adoption par l'Assemblée nationale, en novembre 1979, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, laquelle faisait suite à plus de 15 ans de réflexion sur le sujet par les gouvernements québécois.

Et je terminerai en vous disant que je demeure convaincu que le prochain budget nous permettra de poursuivre adéquatement notre mission. Une fois de plus, l'approche que nous avons privilégiée a permis de faciliter le travail de tous et d'optimiser les résultats. Je tiens en ce sens à remercier, au nom des membres du conseil de la MRC, tous ceux et celles qui ont répondu à l'appel ferme que nous leur avons lancé en août dernier pour que chacun planifie l'année 2017 en évitant des hausses de dépenses tout en favorisant le développement de la région pour le bénéfice de la population. Je pense :

- aux responsables de services de la MRC qui ont su sélectionner et proposer à leur comité régional des projets prioritaires ou pouvant être réalisés par étapes et reporter ceux dont la réalisation pouvait attendre;
- aux membres bénévoles de leur comité régional qui ont participé à l'exercice et ont appuyé nos coordonnateurs;
- et aussi aux administrateurs bénévoles des différents organismes qui bénéficient d'une contribution de la MRC à leur fonctionnement (Office de tourisme, Service de transport adapté et collectif de la MRC, Réseau cyclable de la Sauvagine et Centre local de développement).

Merci à tous pour ce beau travail d'équipe!

Gilles Salvas
Préfet
MRC de Pierre-De Saurel